

Qualification Professionnelle Remise à niveau - S.S.I.A.P. 3

LA FORMATION CONTINUE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Sécurité

**GRETA CFA DE LA
MARNE**

20 rue des Augustins
51100 REIMS

Tél. : 03 26 84 55 40
securite@gretamarne.com

Site Internet

www.gretamarne.com

AGRÈMENT S.S.I.A.P.
N° 51/03 du
12/04/2021

OBJECTIFS

Remettre à niveau les connaissances des chefs de service de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.

Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

CONTENUS

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Gestion de la documentation administrative
- Cahiers des consignes, permis feu (GN13)
- Registre de sécurité, plan de révention, DTA

COMMISSIONS DE SÉCURITÉ

- Composition et le rôle des commissions
- Documents à transmettre, à tenir à disposition

RÈGLEMENTATION

- Règlement de sécurité dans les ERP et IGH
- Règles générales, particulières et spéciales
- Rôle du Chef de service aux examens SSIAP

NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PÉNAL

- Responsabilité civile et pénale
- Délégation de pouvoir, délégation de signature

FONCTION MAINTENANCE

- Contrats de maintenance des installations
- Contrats prédictif, préventif, correctif, curatif

ETUDE DE CAS

- Analyse d'un projet de construction
- Rappel de la méthode

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Obligations réglementaires (loi du 11/01/2005)
- Commissions d'accessibilité

ANALYSE DES RISQUES

- Risques de déclenchement d'incendie
- Evaluation du maintien du niveau de sécurité
- Document unique, Plan de prévention

MOYENS DE SECOURS

- Evolution des textes réglementaires
- Moyens d'extinction, Moyens d'alerte
- Exploitation du S.S.I.

ORGANISATION DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Gestion du personnel et des moyens
- Organisation et gestion du service
- Missions (Art.MS 46 art.GH 62)

MÉTHODES

- Exposés – Débats
- Etudes de cas
- Mise en situation pratique

MODALITÉS

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du SSIAP 3
- Être titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans
- Ne pouvant justifier d'une activité de chef de service de sécurité incendie d'au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

PRÉ-SÉLECTION

- Dossier
- Entretien

PUBLIC

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Individuels

DURÉE

35 heures

DATE DE SESSION

Selon calendrier en cours

VALIDATION

- Attestation de remise à niveau
- Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage
- Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

LIEU DE LA FORMATION

Lycée Professionnel Yser
53, avenue de l'Yser - 51100 REIMS

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés SSIAP 3

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 12 stagiaires maximum par session
- Au delà les candidatures seront reportées sur la session suivante
- Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction